

Religion

Le Conseil œcuménique est un «pacificateur» d'Églises

Cette ONG est à l'origine de la venue du pape à Genève. Discrète, elle a contribué à nouer le dialogue entre les Églises

Aurélien Toninato
@a_toninato

La venue du pape François à Genève le 21 juin fait les gros titres de l'actualité. Et braque les projecteurs sur le Conseil œcuménique des Églises (COE). Car c'est lui qui a invité le souverain pontife et va l'accueillir dans ses locaux de la route de Ferney, au Grand-Saconnex. On connaît de cette ONG les grandes lignes, «un organe qui regroupe 350 Églises (protestantes, orthodoxes, luthériennes, entre autres) et représente plus de 500 millions de chrétiens». Mais que sait-on de son action et de son histoire? Éclairage avec Michel Grandjean, professeur d'histoire du christianisme à l'Université de Genève et théologien protestant.

Dans quel contexte a été créé le Conseil œcuménique?

Le mouvement œcuménique a été la grande affaire des Églises européennes dans l'entre-deux-guerres. Le régime nazi puis la guerre ayant interdit les relations que les Églises protestantes d'Allemagne avaient avec leurs consœurs de l'étranger, il a fallu attendre la fin du conflit pour fonder officiellement le COE. Ce fut finalement fait à Amsterdam en 1948.

Comment qualifier les relations entre les Églises à ce moment-là?

Ces relations étaient marquées par des différences confessionnelles et politiques puisqu'on sortait de la Deuxième Guerre mondiale. Le COE

fut ainsi l'un des instruments de la reconstruction de l'Europe et du monde. Avec l'entrée de l'Église orthodoxe russe en 1961, il a même été l'une des plus importantes ONG de l'époque de la guerre froide qui permettait des liens entre l'Est et l'Ouest.

Comment résumeriez-vous le rôle du Conseil?

Une plateforme d'échanges entre Églises et cultures, entre le Nord et le Sud, qui n'est - pas plus que d'autres organisations d'ailleurs - pas toujours parvenue à éviter le noyautage par des apparatchiks et où on n'a pas toujours su éviter le bavardage politico-ecclésiastique. Mais cette plateforme joue un rôle important en tant qu'ONG et tra-

vaille au dialogue entre les Églises, notamment grâce à l'Institut œcuménique de Bossey, où sont formés femmes et hommes d'Église de toute la planète.

La création du COE était-elle pertinente? A-t-il apporté une réelle contribution à l'œcuménisme?

Oui, sans hésitation. Le temps des guerres de religion était certes passé mais on évitait tout contact avec des gens de l'autre confession. Dans le canton de Genève, jusque dans les années 50, on savait quel boulanger était protestant ou catholique, et on évitait d'aller acheter son pain chez lui... Le fait que le COE a su faire valoir l'exigence

œcuménique a eu une incidence bénéfique sur l'Église catholique romaine, puisque le Concile Vatican II s'est lui aussi ouvert, dans une mesure moindre mais réelle, à la pluralité confessionnelle. Avec, ensuite, la réconciliation entre Rome et Constantinople en 1965 lorsque Paul VI et le patriarche orthodoxe Athénagoras ont mis fin à l'excommunication réciproque des deux Églises.

Michel Grandjean
Professeur d'histoire du christianisme

On peut aussi relever que c'est grâce au COE que se sont construits des relations pacifiées entre Églises d'Europe et du «tiers-monde», à l'âge de la décolonisation. Et c'est grâce à lui, entre autres acteurs, que le scandale de l'apartheid en Afrique du Sud a pris fin. Après sa libération, Nelson Mandela est d'ailleurs venu remercier le Conseil à Genève pour son engagement contre la ségrégation raciale (*ndlr: Le COE avait instauré un Programme contre le racisme. Il œuvre aussi, entre autres, pour la réunification de la Corée et les droits de l'homme en Amérique latine*).

Aujourd'hui, le COE a-t-il toujours un rôle à jouer?

Le dialogue a été établi de haute lutte mais la machine s'est un peu mise à ronronner. Le COE n'est plus perçu par ses Églises membres comme la priorité des priorités... On en veut pour preuve ces mètres carrés du siège de la route de Ferney désormais loués à d'autres ONG. C'est fâcheux car il est aujourd'hui des défis que toutes les traditions chrétiennes doivent relever. Le plus important étant probablement de combattre les fanatismes religieux.

Participer au COE, oui, mais être membre, non

● Le pape vient à Genève sur l'invitation du Conseil œcuménique des Églises (COE) et débutera sa journée dans ses locaux. Un signal fort en faveur de l'œcuménisme. Ce alors que l'Église catholique a toujours refusé de devenir membre du COE... Elle collabore certes avec l'organisme, et ses délégués participent à des commissions depuis 1963. Mais pas d'adhésion formelle. Pourquoi? «Les rapports ont été frais dans les débuts, rapporte Mgr Charles Morerod, évêque du diocèse de Genève, Lausanne et Fribourg. Mais ils se sont fortement réchauffés depuis les années 60.» Parmi les raisons invoquées pour justifier le refus, il indique «qu'on a évoqué notamment des difficultés numériques dans un Conseil où les délégations sont proportionnelles au nombre de membres des Églises». Avec son

milliard de fidèles, l'Église catholique pèserait trop lourd au sein du COE, entraînant un déséquilibre, au dire de certains. Pour l'évêque, «la question de fond est plutôt celle de deux conceptions de l'unité: voulons-nous une unité plutôt «parlementaire» ou assurée par le lien avec le pape?» D'aucuns soutiennent que ce refus est lié au fait que l'Église catholique ne reconnaît pas officiellement les autres Églises... «Le document sur l'œcuménisme du Concile Vatican II est articulé sur la distinction entre «Églises» - orthodoxes - et «communautés ecclésiastiques» - protestantes. Cette distinction est liée à la manière dont ces Églises présentent les ministères et l'eucharistie. Il ne faut pas en déduire que ce document ne les reconnaît pas, au contraire. Et cela n'a rien à voir avec la non-appartenance au COE.» **A.T.**

La photo décryptée



Handicap Vous les avez peut-être vus en traversant la plaine de Plainpalais. Jusqu'à la fin du mois, les Établissements publics pour l'intégration (ÉPI) présentent 30 portraits de personnes avec une déficience intellectuelle qui participeront aux Special Olympics - Jeux nationaux 2018 de Genève, du 24 au 27 mai. Intitulée «Genève dans les starting-blocks!», cette exposition donne carte blanche à trois talentueux photographes genevois. Magali Girardin, Christian Lutz et David Wagnières se réjouissent d'avoir mis en lumière ces athlètes en situation de handicap. «Le sport a toujours les mêmes règles: entraînements, compétitions et endurance. Il faut avoir un mental d'acier et ne jamais lâcher. Mais toujours avec le sourire», note Magali Girardin. MAURANE DI MATTEO

De nouvelles têtes au Conseil municipal de la Ville de Genève

Suite aux départs liés aux élections cantonales, huit nouveaux venus ont prêté serment mercredi soir

Ils sont huit à avoir prêté serment mercredi soir lors de la plénière. Huit à rejoindre les bancs du Conseil municipal de la Ville de Genève, afin de remplacer les démissionnaires élus le 15 avril au Grand Conseil. «Un peu de fraîcheur, de renouveau, cela fera du bien à cette instance», lance Teimoor Aliassi. Ce socialiste de 48 ans remplace Jennifer Conti, élue députée. «Cela fait plaisir. Je suis excité et content. Venir d'un pays comme l'Iran et être élu à Genève, c'est quelque chose!»

Arrivé comme réfugié en 1994, ce Kurde d'Iran pense pouvoir apporter un *background* particulier dans cette enceinte. Il estime être représentatif du «peuple genevois, qui est issu du multiculturalisme». Il ajoute: «Je veux apporter une sensibilité politique et un regard différents aux problèmes des Genevois.» Il entend mettre en avant la question sociale, le droit au logement ainsi que les droits des migrants.

Le logement sera aussi au cœur

des préoccupations de Renate Cornu. La PLR de 74 ans fait son retour au Conseil municipal. Et intègre en effet la Commission du logement. «Il y a la base: se loger, gérer la mixité sociale. Mais aussi réfléchir à une qualité végétalisée. Il manque dans cette ville une poésie. Le logement, c'est aussi cela.» Élu en 1999, puis en 2003, elle avait quitté le Municipal en 2005. Travaillant dans les milieux culturels, elle avait, lors de ses précédents mandats, œuvré principalement dans ce domaine. Dans cette nouvelle configuration, très politisée, Renate Cornu souhaite «qu'on arrive à davantage de consensus afin de dépasser les confrontations stériles».

Un souhait que partage le Vert Omar Azzabi. Il siègera en lieu et place de Jean Rossiaud. «J'espère pouvoir contribuer à apaiser les choses dans ce Municipal assez mouvementé», déclare ce trentenaire travaillant dans la coopération internationale et les droits de l'homme. Membre des Verts depuis moins de cinq ans, il souhaite «apprendre, entrer dans le jeu politique en portant mes idées». Essentiellement sur les questions liées à la jeunesse. **Marie Prieur**

@marie_prieur

L'Exécutif de Collex-Bossy, exsangue, a besoin d'aide

Le maire est en arrêt maladie depuis quelques semaines et une adjointe a annoncé sa démission

L'Exécutif de Collex-Bossy est mis à rude épreuve. Après l'arrêt maladie pour une durée indéterminée du maire, Arnaud Ythier, voilà l'adjointe Marie-France Dutour qui a annoncé sa démission avec effet au 1er juillet en raison d'un déménagement hors du canton. Une administratrice provisoire a été nommée par le Conseil d'État pour épauler la magistrate restante, Brigitte Carrillo. Quant au maire, il retrouvera sa fonction dès que sa santé le lui permettra.

La baillie appelée à la rescousse est connue au sein de communes genevoises. Il s'agit de

Christiane Favre, ancienne maire de Perly-Certoux et ex-députée PLR au Grand Conseil. Après avoir été sollicitée pour prêter main-forte aux autorités de Corsier, puis d'Hermance, puis à nouveau de Corsier, l'administratrice change cette fois de rive. «Je ne connais pas du tout Collex-Bossy mais, entre communes, les dossiers se ressemblent un peu», confie, sereine, celle qui a prêté serment ce mercredi matin. Christiane Favre rappelle que le rôle d'une administratrice provisoire est de «gérer les affaires courantes et de garantir les intérêts de la commune, mais en aucun cas de prendre de grandes décisions». À Corsier, les élus l'avaient baptisée affectueusement «Super Nanny».

Céline Garcin
@CelineGarcin

En bref

Anières votera sur la liaison lacustre

Mobilité Le financement par Anières d'une ligne de transport lacustre entre la commune et Versoix sera soumis aux Aniénois. Le Conseil d'État a validé mercredi l'aboutissement du référendum lancé contre ce projet. **E.BY**

Projet de crèche à l'épreuve des urnes

Petite enfance Les citoyens d'Aire-la-Ville auront, eux, à s'exprimer sur la construction d'un

espace de vie enfantine. Là également, un référendum a abouti. La date des votations à Anières et à Aire-la-Ville reste à fixer. **E.BY**

Le directeur de la BGE est parti

Bibliothèque Comme l'a révélé «Le Courrier», l'ancien directeur de la Bibliothèque de Genève Alexandre Vanautgaerden a quitté ses fonctions le 31 mars. Mis en cause pour son management par la Cour des comptes, il avait été suspendu fin janvier. Le poste sera prochainement mis au concours. **M.P.**

PUBLICITÉ

LES BAINS D'OVRONNAZ
WELLNESS & SPA ALPINE RESORT

Entrée aux bains
15 fr. par adulte
10 fr. par enfant
Accès sans limitation de temps.
Offre valable du 15 avril
au 8 juillet 2018.

Offre «flash» de printemps!

bains-ovronnaz.ch